



**Club International
Turbo 5**
www.clubit5.org
president@clubit5.org

Clio V6 Passion
www.cliov6passion.fr



Anniversaires 2025

Le club **International Turbo 5** et le club **Clio V6 Passion** vous convient à célébrer le 45^{ème} anniversaire de la R5 Turbo, le 25^{ème} anniversaire de la Clio V6 sur le circuit Club de Magny Cours (58) les 30 et 31 Août 2025 et les 80 ans de Jean RAGNOTTI.

Votre inscription pourra se faire de deux façons :

Soit par internet (à privilégier):

1) Un bulletin de pré-inscription sera disponible sur internet accessible avec le lien suivant :

<https://forms.gle/GcRuXvduAPXVu9y88>

Vous remplirez le formulaire en ligne incluant les documents nécessaires qui constitueront votre dossier d'inscription. Votre pré-inscription constitue votre engagement à payer pour valider l'inscription définitive.

2) Le lien reçu vous dirigera sur le site HelloAsso où vous aurez à régler par carte bancaire en suivant la procédure détaillée qui vous sera transmise par les Clubs. Une fois votre paiement effectué, vous recevrez par mail un ticket sous forme de QR code qui vous donnera accès au site où se tiendra la manifestation.

Soit par courrier en retournant au Club de votre choix le bulletin d'inscription ci-dessous accompagné du règlement par chèque ou par virement bancaire ou par PayPal. À réception de votre paiement, vous recevrez par mail un ticket sous forme de QR code qui vous donnera accès au site où se tiendra la manifestation.

Sur place et à votre arrivée, il vous sera remis des bracelets qui correspondront à vos choix faits lors de l'inscription et qui serviront de contrôle pour l'accès au roulage sur le circuit et pour l'accès au restaurant à chaque repas.

Vous trouverez sur le site (www.clubit5.org) et le forum (<https://forum.clubit5.org/> - section : Infos et sorties IT5) ainsi que sur le site Clio V6 Passion (www.cliov6passion.fr/forum) des actualités et des informations complémentaires.

Vendredi 29 Août 2025

A partir de 18h00 : Accueil suivi du dîner l'Agropole du Marault (face au circuit)

Samedi 30 Août 2025

08h00 à 10h00 : Accueil des participants, formalités administratives au circuit.

09h00 : Ouverture de la piste, entraînements libres sur circuit.

12h00 : Fermeture de la piste pour la pause déjeuner sur le circuit.

13h00 : Reprise des entraînements libres sur circuit.

16h00 : Grande parade sur le circuit.

17h00 : Fermeture de la piste et évacuation du circuit.

20h00 : Dîner à l'Agropole du Marault.

Dimanche 31 Août 2025

09h30 : Rencontre avec les personnalités invitées à l'Agropole du Marault

12h00 : Déjeuner sur place.

15h00 : Fin de la manifestation

BULLETIN D'INSCRIPTION ANNIVERSAIRES 2025

Nom *	Prénom *	Téléphone *
Adresse complète *		Mail *
Nom pilote 1	Nom pilote 2	type précis du véhicule *
Club d'adhésion *		remorque
		OUI / NON

* champs obligatoires

		Tarifs Adhérents IT5/Clio V6			Tarifs NON adhérents		
Option Vendredi		1 personne	2 personnes	Total	1 personne	2 personnes	Total
repas du soir		25 €	50 €		25 €	50 €	
personnes supplémentaires		nombre	prix unitaire		nombre	prix unitaire	
			25 €			25 €	
Pack 2 jours : Repas Samedi midi Repas Samedi soir Repas Dimanche midi 1 plaque souvenir	Dynamique	250 €	400 €		280 €	430 €	
	Statique	165 €	315 €		195 €	345 €	
personnes supplémentaires		nombre	prix unitaire		nombre	prix unitaire	
			150 €			150 €	
Pack 1 jour Repas Samedi midi Repas Samedi soir 1 plaque souvenir	Dynamique	225 €	350 €		255 €	380 €	
	Statique	140 €	265 €		170 €	295 €	
personnes supplémentaires		nombre	prix unitaire		nombre	prix unitaire	
			125 €			125 €	
Pack 1/2 journée Repas Samedi midi 1 plaque souvenir	Dynamique	185 €	270 €		215 €	300 €	
	Statique	100 €	185 €		130 €	215 €	
personnes supplémentaires		nombre	prix unitaire		nombre	prix unitaire	
			85 €			85 €	
			TOTAL				TOTAL

Le bulletin d'engagement manuscrits est à retourner, signé et correctement rempli, accompagné du chèque de paiement, des photocopies des documents suivants : l'autorisation d'assurance spécifique pour le roulage sur circuit, certificat d'immatriculation du véhicule, contrôle technique à jour et permis de conduire de chaque pilote.

Date limite d'inscription au tarif adhérent : 30 juin 2025. Passé ce délai tous les packs seront majorés de 30€.
Le nombre de pack roulage étant limité, priorité sera donnée aux adhérents dans l'ordre de date d'inscription.

Clôture des inscriptions : 01 Août 2025

Règlement pour les bulletins papier adhérents Clio V6 Passion et non adhérents :

- Par chèque à l'ordre de **Clio V6 Passion**
- Par virement : **IBAN : FR76 1830 6002 2736 1202 2950 259 - Code SWIFT : AGRIFRPP883**

Bulletin et chèque à envoyer à : **Clio V6 Passion chez Guy BUAILLON**
 6, rue du Culoron
 27250 AMBENAY

REGLEMENT

L'organisation de cette manifestation n'a pas de caractère sportif chronométré.

Toute personne ne respectant pas les consignes de sécurité sur le circuit et présentant un danger pour elle-même et les autres participants sera exclue de la manifestation.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, d'incident, matériel, corporel ou vol avant, pendant et après la manifestation.

Le port du casque (type moto homologué) est obligatoire pour le pilote et le copilote pendant les roulages libres sur circuit.

Art 1 : Engagement

Cette manifestation n'est pas ouverte au public. Elle est ouverte à tous les possesseurs de Renault Sportives, Alpine ou voiture d'exception sur autorisation des organisateurs. Les véhicules devront être en parfait état de marche, être en tous points conformes au code de la route et devront respecter la réglementation en vigueur. Ils devront être assurés en complet accord avec la législation en vigueur. Le casque et ceinture de sécurité, ou harnais, sont obligatoires pour accéder à la piste.

Le bulletin d'inscription devra comprendre la photocopie des pièces suivantes : l'autorisation d'assurance spécifique pour le roulage sur circuit, certificat d'immatriculation du véhicule et permis de conduire de chaque pilote. **Tout dossier incomplet sera retourné.**

Clôture des inscriptions : le 01 Août 2025

Art 2 : Responsabilité

Les organisateurs dégagent toute responsabilité en dehors de la durée officielle de la manifestation qui se déroulera sur le circuit Club de Magny Cours le samedi 30 Août 2025 de 8h00 à 18h00 et sur le site de l'Agropole du Marault le samedi 30 Août 2025 de 9h00 à 0h00 et le dimanche 31 Août de 8h00 à 15h00. Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'annuler tout ou partie de la manifestation pour le bon déroulement de celle-ci.

Art 3 : Organisation du roulage sur circuit

Les séances de roulage seront en libre accès aux périodes définies par l'organisateur en fonction de l'agenda de la journée qui intègrera des périodes de démonstration ou de présentation d'invités.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser un participant, sans avoir à se justifier. La participation pourra être refusée à toute voiture ne présentant pas les garanties suffisantes de sécurité.

Art 4 : Assurance

Les participants **attestent être assurés pour cette manifestation (circuit)** et dégagent les organisateurs de toute responsabilité concernant les dommages éventuels causés aux biens et aux personnes par leur véhicule, ainsi qu'aux dommages causés à leur véhicule ou à leur personne. Ils circulent sous leur propre responsabilité en s'inscrivant à cette manifestation.

Art 5 : Restauration

Salle l'Agropole du Marault. Pour le repas de samedi midi le transfert des participants du circuit vers l'Agropole et le retour seront assurés par un car navette entre 11h00 et 15h00.

Selon les règles du circuit, l'introduction d'alcool dans l'enceinte du circuit est interdite et motif d'expulsion.

Art 6 : Annulation

Aucun remboursement ne pourra être effectué sauf cas de force majeure motivé par justificatif et par lettre recommandée une semaine avant la manifestation.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et l'accepter sans réserve et dans son intégralité. Je certifie exactes les informations données sur le bulletin d'inscription et je déclare renoncer à tout recours contre les organisateurs, les autres participants, pour tout dommage quel qu'il soit. Je déclare m'engager à respecter scrupuleusement le code de la route, les organisateurs, les autres participants, les riverains et adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation

Fait à :

le:

Signature: